



PLANNING STRATÉGIQUE DE L'ACATC AU-DELÀ DE 2009

ANALYSE DE LA SITUATION

L'outil d'analyse PEST (politique, économique, social et technologique) est utilisé pour explorer la situation.

Politique

-Abolition de la retraite obligatoire – Toutes les provinces se préparent à abolir la retraite obligatoire. En Nouvelle-Écosse, la mesure est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009.

-Le Canada maintient le cap en immigration en 2009, 240 000 à 265 000 nouveaux résidents permanents sont attendus. En réponse au marché du travail, le plan 2009 du programme d'immigration prévoit jusqu'à 156 600 immigrants dans la catégorie économique, 71 000 dans la catégorie famille et 37 400 dans la catégorie humanitaire. Avec effet rétroactif au 27 février 2008, date précisée dans le budget fédéral, le Plan d'action pour accélérer l'immigration donne aux agents de visa responsables de l'examen des demandes de main-d'œuvre qualifiée de traiter d'abord celles des candidats qui :

- se situent dans les 38 occupations les plus en demande comme la santé, les métiers, les finances et l'extraction minière ou
- ont une offre d'emploi ou habitent déjà au Canada légalement depuis un an comme travailleurs étrangers temporaires ou étudiants internationaux.

-Loi canadienne sur la santé – La modification de la *Loi canadienne sur la santé* recommandée par Roy Romanow supprimerait l'exemption des commissions des accidents du travail des dispositions qui permettent actuellement l'examen accéléré, l'accès aux centres de diagnostic privés et le financement du traitement. Cette question peut refaire surface avec l'augmentation de la demande de services de santé.

Économique

Le budget fédéral 2009 est fortement axé sur la construction, avec près de 50 % du stimulant fiscal des deux prochaines années consacrés à l'infrastructure publique et au logement. Le ministre des Finances Jim Flaherty a reconnu en septembre 2009 que le Canada ne reviendrait pas à des budgets équilibrés aussi vite que les conservateurs l'avaient d'abord espéré, mais il a promis d'y veiller « à la première occasion » sans hausses d'impôt ni diminution des paiements aux provinces ou aux ménages. Cela peut prendre au moins cinq autres années encore, selon les documents du gouvernement. Dans l'intervalle, les déficits budgétaires devraient encore augmenter pour l'exercice en cours et le suivant – atteignant un sommet de 101 milliards de dollars ou un tiers de plus que prévu antérieurement.

-Récession et indemnisation des travailleurs accidentés

- Effet de la récession sur les régimes d'indemnisation des travailleurs accidentés – moins d'accidents à cause des pertes d'emploi, moins de recettes de cotisations à cause de la baisse de la masse salariale et des fermetures d'entreprises, plus de pression sur le rendement des investissements et les réserves, durée des réclamations affectée par la baisse des possibilités de retour au travail, hausse des frais de réadaptation professionnelle, possibilité d'augmentation des réouvertures de réclamations pour des raisons médicales (chirurgies non urgentes qui ont été différées) et pour aide à la réadaptation professionnelle (les adaptations du travail requises par la blessure et l'invalidité permanente ne sont plus disponibles), nécessité de revoir les cibles de mesures statistiques clés, les budgets et les besoins en personnel, possibilité d'augmentation des risques due à la pression sur le matériel de sécurité et les budgets de formation.
- Institute for Work and Health, mars 2009. Messages clés sur le rapport entre une économie chancelante et les tarifs et frais d'indemnisation des travailleurs : (1) La tendance à long terme au Canada, aux États-Unis et dans plusieurs autres pays est à la baisse du nombre de réclamations pour accidents du travail par heure travaillée. (2) Par rapport à cette tendance, il apparaît que la fréquence des réclamations pour accidents du travail par heure travaillée tend à décliner en temps de récession et à augmenter en temps de reprise économique. Cela peut s'expliquer du fait qu'en temps de récession : il y a moins de travailleurs inexpérimentés ; l'équipement moins sûr est mis de côté ; le rythme de travail est plus lent ; les travailleurs craignant de perdre leur emploi diffèrent le dépôt de leurs réclamations ; et les industries plus à risque éprouvent les plus fortes baisses d'emplois. (3) Bien qu'il soit aussi possible que les travailleurs faisant face à une mise à pied hésitent moins à déposer une réclamation, cela semble contrebalancé par les facteurs qui tendent à une baisse des réclamations en temps de récession. (4) La preuve concernant les frais par réclamation — à la fois l'indemnité de remplacement du revenu et les frais médicaux — est plus mince et quelque peu contradictoire. Les indications sont qu'il est peu probable que les récessions accélèrent la hausse de ces frais.

- Les spécialistes disent que la récession devrait avoir un effet mitigé sur le marché de l'indemnisation (Risk & Insurance, juin 2009). « Un comité de leaders de l'industrie des assurances présidé par Harry Shuford a conclu que les récessions tendent à exercer une pression à la baisse sur l'exposition des travailleurs à l'indemnisation. C'est dû, selon le groupe, à une baisse de l'emploi et à une croissance plus lente ou à une baisse des salaires. En outre, ont dit les membres du comité, les récessions tendent à exercer une pression à la baisse sur la fréquence des réclamations d'indemnisation des travailleurs en augmentant le niveau de compétence de la main-d'œuvre. Shuford a noté que la hausse de la gravité des indemnités s'atténue durant les récessions, sous l'impulsion du ralentissement de la croissance des salaires. Frank Schmid, directeur et premier économiste du NCCI, a dit que la hausse des taux d'accidents et de maladies du travail ralentit brusquement durant les récessions et augmente brusquement durant les reprises. Au final, a dit Schmid, les récessions tendent à causer un déclin de la croissance des taux d'accidents et de maladies du travail. »
- National Council on Compensation Insurance, Inc., États-Unis, 2009). « L'effet du cycle économique sur le marché de l'indemnisation des travailleurs est mitigé. La fréquence des réclamations continuera à décliner, peut-être à un rythme modestement plus élevé au cours de la récession. La croissance de la gravité des indemnités continuera, mais à un rythme plus lent. Le coût des indemnités de remplacement du revenu diminuera probablement un peu. La gravité des blessures continuera d'augmenter à un rythme désespérément élevé sans égard à la récession. La croissance des frais médicaux s'atténuera un peu en raison de la baisse de fréquence des réclamations. Les revenus d'investissement chuteront, restreignant les profits d'exploitation et le rendement sur l'équité. »

-Prévisions économiques, Conference Board du Canada

- L'indice de l'offre d'emploi du Conference Board du Canada indique le nombre de nouveaux emplois affichés en ligne. Notre analyse empirique a démontré que les variations du nombre d'emplois affichés en ligne sont généralement suivies de variations similaires dans l'emploi durant les mois subséquents. Ainsi, l'indice peut être utilisé pour prédire les tendances de l'emploi à court terme. Le document fait voir que le nombre de nouveaux emplois affichés en ligne — mesuré par Wanted Technologies — s'élevait à 241 418 en août. Cela a porté l'indice de l'offre d'emploi à 86,9, en hausse de 2,6 points sur le bas atteint en juillet.
- Canadian Month at a Glance : septembre 2009
Depuis avril, l'emploi a diminué d'un peu moins de 31 000 postes, une baisse beaucoup moins forte que la baisse de 357 000 emplois observée entre octobre 2008 et mars 2009. L'emploi dans le secteur privé a augmenté de 49 000 en août, le premier gain net d'emploi pour le secteur depuis septembre 2008.

- **Prévisions économiques provinciales à court terme : été 2009** (Conference Board du Canada. Canadian Month at a Glance – septembre 2009) - Depuis avril, l'emploi a diminué d'un peu moins de 31 000 postes, une baisse beaucoup moins forte que la baisse de 357 000 emplois observée entre octobre 2008 et mars 2009. L'emploi dans le secteur privé a augmenté de 49 000 en août, le premier gain net d'emploi pour le secteur depuis septembre 2008.

On prévoit que la croissance au Canada reprendra durant la seconde moitié de 2009. Néanmoins, le PIB réel diminuera de 1,9 % cette année avant de reprendre pour marquer une croissance de 2,7 % en 2010.

Terre-Neuve et le Labrador auront affaire à une industrie du pétrole offshore arrivée à maturité ; on prévoit une forte chute du PIB réel cette année et aucune reprise n'est attendue en 2010.

Les provinces maritimes, de même que le Manitoba, afficheront une croissance positive réelle du PIB cette année. Les quatre provinces ont réussi à éviter le cycle de l'expansion et de la régression.

Au Québec, la récession a affecté le commerce, mais l'économie intérieure tient bon. Après une chute de 0,9 % en 2009, la province retrouvera un taux réel de croissance de 1,8 % de son PIB en 2010.

La situation reste difficile en Ontario, mais il semble que le secteur de l'automobile ait touché le fond du baril. On prévoit que l'économie de l'Ontario reprendra l'an prochain.

La situation de la Saskatchewan s'est sensiblement dégradée. Les perspectives défavorables de la potasse et de l'agriculture entraîneront une chute de la croissance économique cette année.

La brusque correction du marché de l'habitation en Alberta et en Colombie-Britannique se dissipe graduellement. Les deux provinces verront une croissance réelle de leur PIB de plus de 3 % en 2010.
- **Sondage de la population active, juillet 2009** (Statistique Canada, Le Quotidien, août 2009). « Après avoir éprouvé peu de changement en juin, l'emploi a décliné de 45 000 en juillet, avec perte d'emplois à plein temps et à temps partiel. Le taux de chômage est resté inchangé à 8,6 % alors que la population active a diminué. L'emploi a diminué en juillet chez les jeunes de 15 à 24 ans et les femmes de 25 à 54 ans. Depuis le sommet d'octobre 2008, l'emploi a chuté de 414 000, surtout chez les jeunes (-205 000) et les hommes de 25 à 54 ans (-201 000). Alors que la plupart des pertes d'emploi en juillet est survenue au Québec, il y a aussi eu des pertes en Saskatchewan et à Terre-Neuve et au Labrador. L'emploi a peu fluctué dans les autres provinces. La tendance à la baisse chez les employés du secteur privé a persisté en juillet, mais les fortes pertes de ce groupe ont été en partie compensées par des gains dans le secteur des travailleurs indépendants. L'emploi a chuté en juillet dans les services du logement et de l'alimentation et dans la construction alors qu'il y a eu augmentation dans le commerce de gros et de détail. Depuis octobre, l'emploi total a diminué de 2,4 %, tous des emplois à plein temps. La grande majorité des pertes d'emploi est survenue dans l'industrie de la fabrication, la construction et le transport et l'entreposage. Durant la même période, le taux de chômage a augmenté de 2,3 % pour atteindre 8,6 %, le plus fort taux en 11 ans. Le salaire horaire moyen a augmenté de 3,4 % par rapport à juillet 2008, une hausse semblable à celles observées les deux mois précédents. »

- Assurance emploi, mai 2009 (Le Quotidien, Statistique Canada, juillet 2009). « En mai, 778 700 personnes ont touché des prestations régulières d'Assurance emploi (AE), soit 65 600 ou 9,2 % de plus que le mois précédent. L'Alberta et l'Ontario ont affiché les plus fortes hausses. L'augmentation suivait une hausse de 3,7 % en avril. Le nombre de personnes touchant des prestations régulières en mai était le plus élevé depuis que des données comparatives sont devenues disponibles en 1997. Après 2 mois de faible déclin, le nombre de réclamations initiales et de renouvellement reçu en mai a augmenté de 5,2 % pour atteindre 332 800, le nombre le plus élevé de réclamations depuis 1997. »

Social

-Démographie :

- population vieillissante entraînant une perte de travailleurs qualifiés/qui s'y connaissent
- demande et emploi accrus de travailleurs étrangers temporaires/saisonniers (politique/formation/communications)
- vulnérabilité des nouveaux travailleurs aux accidents
- travailleurs plus âgés demeurant dans la population active (maladie chronique/temps de rétablissement plus long si blessés)
- gravité des blessures/retour au travail

- Changement sociétal

- appel à un changement d'attitudes et de croyances en faveur de l'acceptabilité des accidents, des maladies et des décès en milieu de travail.

-Santé :

- accessibilité des soins de santé par suite de la demande accrue résultant du vieillissement de la population;
- questions environnementales : pollution aéroportée et problèmes respiratoires/allergiques, réchauffement de la planète;
- maladie professionnelle –sensibilisation, éducation, surveillance des données, causalité multiple, prévention, latence (augmentation des coûts futurs), réglementation/politique, nouveaux matériaux et processus, maladies nouvelles, émergentes et réémergentes (c.-à-d. HIV, hépatite C, grippe aviaire, orthopoxvirose simienne, encéphalite du Nil occidental, rougeole, oreillons, tuberculose);
- effets sur le temps de rétablissement par suite d'obésité, de maladies dégénératives du vieillissement, c.-à-d. diabètes, dépendance et santé mentale;
- effets sur l'indemnisation et la prévention par suite de facteurs humains comme le stress, la fatigue, la violence et des brimades;
- menace de pandémie;
- insuffisance de médecins.

-Technologique

- L'effet des innovations technologiques destinées à faire face à la concurrence mondiale croissante introduira de nouveaux agents chimiques et biologiques dans le milieu de travail. Ex. nanotechnologie.
- Les progrès technologiques des techniques de recherche et de diagnostic relieront de plus en plus de substances (chimiques, par exemple) et d'agents (comme la radiation) du milieu de travail aux maladies.
- La communication électronique peut faciliter l'accès aux renseignements sur la santé et la sécurité.

Planning stratégique au-delà de 2009

Vision

Jouer un rôle de premier plan au Canada pour créer les milieux de travail les plus sûrs et les plus sains au monde et établir un régime d'indemnisation des travailleurs accidentés équitable et abordable.

Mission

Atteindre à l'excellence par l'analyse de données, le partage des connaissances, l'éducation et le réseautage.

Valeurs

- Inspirées par les membres : utiliser des méthodes et travailler en vue de résultats qui sont inspirés par les membres et axés sur leurs besoins et leurs intérêts.
- Axées sur les résultats : s'engager dans des activités qui font avancer la mission et la vision et produisent des résultats concrets et mesurables.
- Crédibles : employer des méthodes qui sont valables, fiables et respectées.
- Réalistes : s'acquitter de la mission de façon pragmatique selon les réalités fiscales et politiques du milieu dans lequel le travail est exécuté.
- Innovatrices : utiliser des structures et des méthodes créatrices et tournées vers l'avenir.
- Responsables : établir des mécanismes de reddition de comptes qui assurent la responsabilité envers les membres, de multiples possibilités de participation et un généreux partage des fruits des initiatives de collaboration.
- Éthiques : mener tous les aspects des activités de l'association selon les plus hautes normes éthiques.

Les deux priorités stratégiques suivantes et les activités connexes offrent de la valeur aux membres et continueront de faire partie du plan stratégique au-delà de 2009. Une activité supplémentaire est explorée dans le cadre de la priorité de Réseautage et dissémination de l'information.

Réseautage et dissémination de l'information

Augmenter les possibilités de réseautage et l'accessibilité à l'information et aux données de façon efficace et d'un bon rapport coût-efficacité pour soutenir les efforts du leadership en vue d'assurer des milieux de travail sûrs et sains et des régimes d'indemnisation des travailleurs accidentés équitables et abordables.

Cette priorité stratégique inclura les efforts de l'Association pour faciliter la collaboration entre commissions de même sensibilité en vue de favoriser le changement des attitudes sociétales concernant l'inévitabilité des accidents du travail. Cette initiative sera menée par un sponsor exécutif et déferée à un groupe de travail composés de personnes qui possèdent l'expertise et l'expérience nécessaires pour explorer cette possibilité.

Analyse et interprétation des données et de l'information

Maximiser les possibilités d'utiliser l'analyse des données et de l'information des commissions pour promouvoir une identification plus serrée des priorités en matière d'éducation et de formation et de partage de l'information sur les meilleures pratiques et des discussions fondées sur des données probantes.